



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI  
À L'AMBASSADEUR DU LIBAN  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\****

*Vendredi 7 octobre 1977*

*Monsieur l'ambassadeur,*

Nous sommes vraiment très touché des paroles élevées, pleines de foi et d'humanité, que Votre Excellence vient de prononcer en inaugurant ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Liban près le Saint-Siège. Vous avez su évoquer, de façon émouvante et simple, l'originalité de votre cher pays, son passé glorieux, ses constantes aspirations à la paix et à la liberté, les épreuves douloureuses qu'il vient de connaître et sa situation encore précaire, toutes choses qui devraient lui mériter, de la part de tous les membres de la Communauté internationale, respect, amitié et soutien.

Devant ce beau témoignage, Nous aimons vous exprimer nos vœux fervents. Et d'abord à l'adresse de Son Excellence le Président Elias Sarkis: Nous vous confions le soin de le remercier des sentiments qu'il vous a chargé de nous transmettre et de lui dire nos encouragements pour sa haute mission. Quant à vous-même, Monsieur l'ambassadeur, Nous vous souhaitons un fructueux accomplissement de vos fonctions auprès du Saint-Siège, et d'heureux contacts avec vos collègues du Corps Diplomatique présents à Rome.

Au-delà de votre personne, nos vœux chaleureux vont aux chères communautés chrétiennes du Liban, si diverses qu'elles soient par leur rite, leur influence historique ou leur importance numérique: elles sont toutes enracinées depuis si longtemps sur cette terre qui prolonge en quelque sorte la Terre Sainte, elles ont participé avec tant de mérites à l'histoire, à la culture et au progrès de leur patrie, qu'elles ont un droit naturel à continuer d'y vivre, à leur place, dans la justice et dans la paix. Et nos souhaits s'étendent à tous les habitants du Liban: que tous puissent y vivre et y travailler dans «la tranquillité de l'ordre» que vous avez si bien évoquée, selon une

juste répartition des droits et des devoirs, dans le respect des lois et du bien commun du peuple libanais, mieux encore, dans l'amitié qui sied à des concitoyens et à des croyants.

Certes l'épreuve a durement secoué le Liban, et Nous avons souffert avec vous de ces ruines qui ont défigurés le pays et de ces massacres qui ont entraîné des souffrances difficiles à guérir. Mais, avec vous, Nous voulons croire que la vitalité, l'énergie, l'ingéniosité, la capacité d'entente et l'espérance qui surgit de la foi, chez l'ensemble de vos compatriotes, permettront la restauration et le progrès que tous les hommes de cœur vous souhaitent. Pour notre part, Nous ne nous contenterons pas de bonnes paroles de compassion et d'encouragement; Nous continuerons, en union avec nos Frères Patriarches et Evêques de ce pays, à faire œuvre de persuasion, auprès des Libanais, et aussi de toutes les parties en cause et même des instances internationales, pour construire l'avenir dans la paix. Et Nous aiderons, dans la mesure de nos moyens, à panser les blessures. Ce soutien, Nous vous le devons au nom de la charité de Notre Seigneur, au nom de la fidélité, au nom de l'estime que Nous avons toujours eue pour votre idéal de vie commune entre les différents groupes qui composent la population libanaise. Mais réciproquement, Nous osons dire que les peuples du Moyen-Orient, que l'ensemble des Nations, et, à un titre particulier, l'Eglise, ont été et seront bénéficiaires de votre exemple de vitalité et de solidarité.

Tels sont les souhaits cordiaux que Nous formons, Monsieur l'Ambassadeur, en vous accueillant ici et en vous donnant notre Bénédiction au seuil de votre délicate mission. Dimanche prochain, Nous proposerons à la vénération des fidèles du monde entier le bienheureux Charbel Makhlouf: Nous aurons alors une pensée toute spéciale pour le Liban où sa sainteté a brillé d'un éclat particulier. Dès maintenant Nous supplions Dieu d'assister, de bénir tous vos compatriotes et leurs Gouvernants, et de veiller sur la destinée de votre pays.

---

\*AAS 69 (1977), p.673-675;

*Insegnamenti di Paolo VI*, vol. XV, p.915-916;

OR 8.10.1977, p.2;

*L'Attività della Santa Sede 1977*, p.293-294;

ORf n.42 p.10.